



## **Budget 2025 – Censure du gouvernement Barnier**

### **Un risque sévère pour la décarbonation de l'industrie et la souveraineté de la France**

La filière française du ciment alerte sur les risques que poserait un budget pour l'année 2025 amputé des avancées nées du débat parlementaire. En effet, alors que le gouvernement Barnier pourrait être censuré, l'enveloppe de 1,5 milliard d'euros dédiée à la décarbonation des industries prévue dans le Projet de loi de finances initiale pour 2025 pourrait être de facto annulée. Dépourvue de ce soutien, la filière française du ciment voit s'assombrir la perspective de la décarbonation de ses activités en France.

#### **Sans budget, pas de décarbonation !**

Le Budget 2025 devait inclure 1,5 milliard d'euros pour soutenir la décarbonation des 50 sites industriels les plus émetteurs de CO<sub>2</sub>, concrétisant la promesse du Président de la République de soutenir les investissements visant à réduire les émissions de ces sites. Engagée dans le cadre de contrats de transition signés avec l'État, l'industrie cimentière investit massivement dans des projets entraînant des transformations industrielles majeures. Le soutien de l'État est indispensable pour donner de la visibilité aux industriels et réduire le risque lié à l'adoption de technologies onéreuses et innovantes.

#### **Un coup d'arrêt que l'industrie française ne peut se permettre**

Partout dans le monde, la course à la décarbonation est lancée. Alors que plusieurs pays prévoient des incitations financières importantes pour soutenir les industriels dans leurs investissements, à l'instar des États-Unis et de la Chine, il faut maintenir la dynamique initiée en France et éviter que les investissements de la décarbonation se fassent ailleurs. Il est donc plus que temps d'accélérer la décarbonation des procédés industriels pour ne pas encourager davantage la perte d'activités industrielles en France au profit d'importations de produits moins vertueux en matière climatique et environnementale. Avec une vingtaine de sites industriels, le secteur cimentier est un acteur clé de l'économie circulaire au service des territoires et contribue à la préservation des ressources naturelles et la valorisation des déchets en circuits courts. 4 500 emplois directs et 13 500 emplois indirects, localisés au cœur des régions sont directement concernés.

**Bruno Pillon, président de France Ciment :** « Dans un contexte de déficit de compétitivité face à ses concurrents extra-européens, freiner le financement de la décarbonation de l'industrie française revient à compromettre les transformations engagées qui sont nécessaires pour assurer son maintien sur le territoire. La filière lance aujourd'hui un appel solennel aux élus de la nation afin que la France se dote rapidement d'un budget à la hauteur de l'enjeu et que l'État puisse soutenir financièrement, comme il s'est engagé à le faire, la décarbonation de l'industrie. Cela est aujourd'hui indispensable pour assurer le maintien de l'industrie sur nos territoires, condition de notre souveraineté et de l'atteinte de nos objectifs en matière de décarbonation de l'économie. »

#### **MIEUX COMPRENDRE**

L'industrie française du ciment et la décarbonation : quels objectifs, et quel financement

La filière française du ciment s'est fixée pour objectif de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 50% d'ici 2030 et de tendre vers la neutralité carbone à 2050.

Les entreprises se sont engagées à décarboner leurs activités à travers des contrats de transition signés avec l'État dans le cadre de la décarbonation des 50 sites les plus émetteurs du pays (dont 20 cimenteries). Ces acteurs investissent massivement dans des projets qui nécessitent des transformations industrielles majeures : substitution des combustibles fossiles par des déchets non recyclables, modernisation des installations pour améliorer leur efficacité énergétique, développement de nouveaux ciments à plus basse teneur en clinker, partenariats industriels pour le déploiement de nouvelles chaînes de valeur industrielles comme le captage de carbone, son stockage et sa valorisation. En contrepartie, l'État s'est engagé à soutenir ces plans à hauteur de 10 milliards d'euros. Un soutien indispensable pour réduire les risques liés à l'adoption de technologies innovantes. À ce jour, 4 milliards d'euros ont été alloués à la décarbonation industrielle.

#### **À propos de FRANCE CIMENT**

FRANCE CIMENT est l'organisation professionnelle regroupant les industriels producteurs de clinker et de liants hydrauliques : ciments, chaux hydrauliques et liants routiers. Présentes en France au travers d'une quarantaine de sites industriels, les entreprises regroupées au sein de FRANCE CIMENT emploient près de 4 500 personnes et génèrent un chiffre d'affaires annuel de 2,4 milliards d'euros. L'industrie cimentière française regroupe cinq sociétés productrices de ciment : Heidelberg Materials, Imerys SA (Imerys Group), Lafarge France (Membre du groupe Holcim), Eqiom (CRH Company) et Vicat.

[www.france-ciment.fr](http://www.france-ciment.fr)

**CONTACTS PRESSE – Agence CorioLink**

**Océane Vilminot**